



GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

MARDI 5 OCTOBRE

POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION EN SEINE ET MARNE

pour nos salaires, nos métiers, nos élèves

EXIGEONS UN PLAN D'URGENCE

En Seine et Marne comme ailleurs, l'École de la République a été soumise à rude épreuve et les personnels ont terminé l'année dans un état de fatigue rarement atteint. La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire. Par ailleurs, alors que cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

Le premier degré en Seine et Marne.

Même si la dotation de cette année a été supérieure à celle des années passées, c'est un redéploiement systématique des postes qui s'impose à notre département : une fermeture de classe pour une ouverture. Une trentaine de fermetures sèches dès la rentrée. Ajoutons à cela que le déficit de professeur-es des écoles est tel sur notre département que l'Inspectrice d'Académie a dû placer 90 titulaires remplaçant-es sur des postes à l'année, ce qui a pour conséquence d'amoindrir la capacité de remplacement, ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir, notamment si un rebond épidémique devait se faire jour.

Manque de remplaçant-es dans le premier degré du 77, l'administration s'ouvre la possibilité de recruter 120 contractuel-les. Le second degré est touché depuis de nombreuses années, le rectorat embauche plus de 4000 contractuel-es enseignant-es dans les collèges et lycées de l'académie. Des personnels non formé-es et sous payé-es ! A nos yeux, ce recours à la précarité impacte les personnels et laisse un profond malaise au sein de notre service public. Loin des affirmations d'un ministre qui peut parler sans frein et sans contradictoire dans les médias, loin des affirmations d'un constant « nous sommes prêts », l'incapacité de l'Éducation Nationale de recruter des personnels en dit long sur le manque d'attractivité de notre métier et de notre département et le peu de cas qu'on fait de notre « professionnalisme » !

Dans les collèges de Seine-et-Marne.

Le recours aux heures supplémentaires imposées aux collègues est devenu la règle pour combler la perte de 22 postes d'enseignant-es (46 suppressions pour 24 créations) quand bien même 1080 élèves supplémentaires étaient annoncé-es pour cette rentrée. De fait aucune ouverture de division n'a pu se faire à moins de 30 élèves par classe ! Les moyens alloués à l'assistance éducative sont restés identiques malgré un contexte rendu encore plus difficile du fait de la crise sanitaire et de protocoles toujours plus contraignants pour ces personnels. Cette crise sanitaire et ses conséquences sur la scolarité des élèves n'auront en rien changé la matrice idéologique du ministre : faire plus avec moins de personnels.

Dans les lycées de l'académie.

Pour 3473 élèves supplémentaires prévu-es pour la rentrée c'est finalement 22 postes qui ont été supprimés avec la même logique de recours aux heures supplémentaires que celle appliquée au collège. Les effectifs par classe explosent dans de nombreux établissements pour atteindre parfois les 36, 37, 38 élèves ! La casse de l'Éducation nationale consécutive à la réforme du bac et du lycée se poursuit à grands pas. Dorénavant, dans la voie générale et technologique, 40% de l'examen reposerait sur le contrôle continu accentuant encore les inégalités territoriales entre établissements. Les tentatives de remise en cause de la liberté pédagogique statutaire des enseignant-es suite aux demandes d'harmonisation des notes au sein des établissements (nombre de notes, contenu des évaluations, coefficient...), sous couvert de lutte contre les inégalités, ne font en réalité que les consacrer! Par ailleurs, cette année, nous verrons la Région recruter et rémunérer des personnels en charge de l'aide aux devoirs en Seconde dans 20 établissements de l'Académie qui auront été sélectionnés après réponse à un appel à candidature régional, remettant gravement en cause l'Éducation Nationale.

Revaloriser nos salaires et nos métiers

En 1990, le salaire brut d'un professeur des écoles néo-titulaire représentait 2,1 SMIC brut, en 2020 ce même salaire brut ne représente plus que 1,3 SMIC Brut. Plus globalement, tous les personnels, quelque soient les catégories et les professions de l'éducation, sont aujourd'hui touché-es par la casse de ce service public qu'est l'Éducation Nationale : précarisation massive des AED dans le second degré, manque de postes d'AESH toujours sous payé-es et sur exploité-es au vue des besoins grandissants, manque voire disparition de tous les postes autour de la santé : psychologues éducation nationale, infirmiers et infirmières scolaires, médecins scolaires, ou postes en périphérie de l'enseignement comme les Assistant-es social-es ainsi que de tous les personnels qui permettent le bon fonctionnement global des établissements ; ménage, restauration, administration, surveillance, etc.).

Nos organisations affirment l'urgence de revaloriser :

- le SMIC et tous les bas salaires de la fonction public à ce niveau,**
- les grilles de classification, le point d'indice de la fonction publique,**
- les pensions et les minima sociaux.**

Nous exigeons la fin du gel du point d'indice et le rattrapage immédiat, sans contrepartie, pour tous les personnels de l'Éducation nationale, des 20 % de pouvoir d'achat perdu sur les 20 dernières années, du fait de la non indexation de la valeur du point d'indice sur les prix.

Public, Privé toutes et tous en grève le 5 octobre

Manifestation à Paris

14h Place de la République